

La sixième édition du concours photo de Flore 54 a commencé

Cette année encore, la fédération Flore 54 organise, en partenariat avec le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la Cité des paysages de Sion, la sixième édition de son concours photo sur le thème « Nature et accidents ».

Effet du hasard, situation improbable, émotion d'un instant non prévu, surprise et coïncidence, concordance ou états limites : vos clichés sont attendus jusqu'au 20 novembre.

Comme le stipule le règlement, les photos doivent être

prises dans le département de Meurthe-et-Moselle. Le nombre de photos est limité à trois par participant, et celles-ci ne doivent pas être prises avant 2015. Important : ne pas oublier d'y adjoindre les métadonnées suivantes : date et lieu de prise de vue. Enfin, le nom de chaque photo doit être nommé ainsi : Catégorie_Prénom_Nom_Titre.

Vos meilleurs clichés doivent être adressés à l'adresse suivante : rrflore54@etik.com

Pour plus de précision, consultez le règlement sur : <https://flore54.org/>